

# Réaliser son Document Unique

Conformément au décret du 5 Novembre 2001

## Objectifs

- Connaître les exigences du décret du 5 Novembre 2001
- Définir les étapes de la méthodologie
- Constituer le plan d'actions permettant de réaliser le document unique

## Contenu

### 1. Comprendre l'esprit de la réglementation

- Les finalités du décret du 5 Novembre 2001
- Les enjeux du Document Unique
- Les facteurs de réussite

### 2. L'organisation

- Le cycle de vie du Document Unique
- Le groupe de travail
- Les moyens à mettre en oeuvre
- Les choix stratégiques

### 3. Identifier les risques

- Différenciation des notions de dangers et de risques
- Les différentes familles de dangers et de situations dangereuses
- Les situations et phases de travail
- Les outils

### 3. Evaluer les risques

- Fréquence, Gravité
- Matrice de criticité

### 4. Le plan d'action

- Les types d'actions
- Les contraintes
- La planification et le suivi
- La mise à jour du Document Unique

## Contexte

Depuis la parution du décret du 5 Novembre 2001, les entreprises doivent réaliser l'évaluation des risques professionnels et constituer le «document unique d'évaluation des risques». Ce «document unique» est un outil indispensable pour tout chef d'entreprise désirant mettre en oeuvre une politique de santé et sécurité au travail sans l'intégrer dans une démarche de certification.

## Méthode pédagogique

L'identification et l'utilisation des différents outils d'évaluation des risques professionnels se réalisent au travers de nombreux exercices et cas concrets.

Des supports vidéo de l'INRS viennent illustrer certains modules.

Les textes réglementaires concernant le document unique seront remis aux participants

<b>Public</b> Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise : Responsable qualité, maintenance, production, chef d'entreprise, responsable, animateur, chargé de sécurité	<b>Durée : 1 jour</b> <hr/> 29 février 2012 18 juin 2012 15 octobre 2012 10 décembre 2012	<b>Référence : SST3</b> <hr/> <b>Tarif H.T. : 358 €</b>
--	---	--